

**2010/2660 - Ensemble immobilier 05002 - Groupe Scolaire Fulchiron - 16 Quai Fulchiron - 69005 Lyon.**  
**Dépôt d'une déclaration préalable pour la réalisation d'une toiture végétalisée dans le cadre de la**  
**restructuration du restaurant et de la réfection des sanitaires** (Direction de la Gestion Technique des  
Bâtiments) (BMO du 05/07/2010, p. 1562)

Rapporteur : Mme ROY Mireille

Mme ROY Mireille, rapporteur : Monsieur le Maire, chers  
Collègues, il s'agit du dépôt d'une déclaration préalable pour la réalisation  
d'une toiture végétalisée concernant le Groupe scolaire Fulchiron.

Je dois dire que je suis ravie que les Services aient saisi  
l'occasion d'une restructuration et réfection de l'étanchéité de la toiture  
terrasse pour lancer cette opération d'éco-toit.

En effet, celui-ci prendra sa part dans la protection de la  
biodiversité en ville, dont nous avons déjà eu l'occasion de parler, mais  
aussi, dans la perspective de l'adaptation au changement climatique (dont  
nous subissons les effets avec acuité en ce moment). Les toits végétalisés  
contribuent à l'atténuation des îlots de chaleur urbaine ainsi qu'à la qualité  
de l'air.

D'autre part, ils contribuent à l'isolation des bâtiments donc,  
limitent les rejets de gaz à effet de serre.

Dans ce domaine, la France a pris un certain retard par rapport  
à nos voisins ; gageons que Lyon saura relever le défi de végétaliser  
chaque fois que cela sera possible.

Selon une étude du Ministère de l'Environnement canadien, 6  
% des toitures vertes feraient baisser la température de 1,5° C, tout en  
limitant l'usage des climatiseurs.

Je vous remercie de voter favorablement ce dossier.

M. FOURNEL Yves, Adjoint : Monsieur le Maire, chers  
Collègues, ces travaux dans le Groupe scolaire Fulchiron vont au-delà de  
la toiture végétalisée sur le sanitaire de cour puisque nous allons  
consacrer 144 000 euros qui vont permettre, n'en déplaise à certains de  
nos collègues dans des séances précédentes, de doubler la capacité  
d'accueil du restaurant scolaire en maternelle et élémentaire, et d'accueillir  
tranquillement tous les ex élèves de l'école Kergomard. Ils vont permettre  
aussi, après une concertation avec les enseignants et les parents,  
d'aménager une salle de classe et une salle d'activités et effectivement, de  
restructurer complètement les sanitaires de cour.

Nous tiendrons ainsi nos engagements vis-à-vis des parents et  
des enseignants.

Une remarque d'ailleurs sur cette action de végétalisation qui  
s'inscrit dans le cadre de cette concertation avec les parents et les

enseignants : au-delà de cette toiture végétalisée, c'est l'ensemble de la cour qui va être dans le cadre d'un programme spécial, végétalisée dans les mois à venir.

Une simple remarque sur les bâtiments scolaires : depuis quatre ans ce sont déjà 6.000 m<sup>2</sup> de toiture végétalisée qui ont ou sont en train d'être posés ou conçus et donc, je ne reprendrai pas les arguments de ma chère collègue, cela va tout à fait dans ce sens.

M. LE MAIRE : Je rappelle que M. Rudigoz m'avait longuement interrogé à l'époque avec Mme Pesson. Je crois qu'aujourd'hui on est arrivé à une solution très équilibrée, en particulier, en mettant l'accent sur, effectivement, la réfection du groupe scolaire Fulchiron. Ainsi, je crois que pour le quartier nous avons abouti à un équilibre qui sera apprécié et des parents, et des enfants.

Je mets aux voix les conclusions de mon rapport. Il n'y a pas d'opposition ? Elles sont adoptées.

(Adopté.)